

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU LUNDI 10 OCTOBRE 2016**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 13 octobre 2016

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 4 octobre 2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2016-75

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. MANINI

OBJET  
EVOLUTION DE LA GRILLE  
TARIFAIRE DE LA  
PISCINE MUNICIPALE  
ISABELLE JOUFFROY

Etaients présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI, M. COUTURIER, M. PROST (par proc. à M. JOINT), M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à M. TOLLET), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc à Mme LACROIX jusqu'au N° 2016-76 inclus), Mme NICAISE, Mme HAMPARSOUMIAN, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ, Mme ROQUES, M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL

Etaients absents : Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER

**PREFECTURE**

**Accusé de réception**

**Reçu le .....**

**Identifiant de l'Acte :**

**069 216900340.....**

**Rapport de : I. MAINAND**

Par délibération N°2016-45 du 20 juin 2016, le Conseil Municipal a approuvé l'évolution de la grille tarifaire de la piscine municipale Isabelle JOUFFROY.

La Ville souhaite élargir l'offre des services à la piscine municipale et créer une nouvelle activité : l'aquabiking. Celle-ci permettra de satisfaire une nouvelle demande des usagers et de participer à l'attractivité de l'équipement. Cette activité sera proposée en cours collectifs par séance de 45 minutes encadrée par un maître nageur ou en utilisation libre avec location de matériel.

Il est donc proposé les tarifs suivants :

- **Tarifs cours aquabiking** (entrée + vélo):

	<b>Tarif Séance ( 45 min)</b>	<b>Accès 10 séances</b>
Résident	12,00 €	100,00 €
Non résident	14,00 €	120,00 €

- **Tarifs utilisation libre d'un vélo** (entrée + location vélo):

<b>(45 min)</b>	
Résident	7,20 €
Non résident	8,70 €

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération n° 2014-50 du 14 avril 2014, le maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal, de fixer, dans les limites déterminées par le Conseil Municipal les tarifs des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal. Les tarifs seront actualisés par arrêté sur la base de l'évolution du taux directeur décidé annuellement en Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 41 voix pour,

- **APPROUVE**

la tarification des séances et de la location du matériel de la nouvelle activité aquabiking.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 13 octobre 2016  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET